



L'Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains

463 Rue Sabourin, CP 732, St. Pierre-Jolys, MB, R0A 1V0

Téléphone : (204) 470-9336

Courriel : president@aefm.mbteach.org

Site Web: aefm-mts.ca

Procès de la réunion du conseil général du 15 février 2024 au Centre scolaire Léo-Rémillard

- 1) Ouverture de la réunion
 - a) Début de la réunion à 17h30.
- 2) Mot de bienvenue et reconnaissance des traités et des terres ancestrales
- 3) Adoption de l'ordre du jour
 - a) que l'ordre du jour soit adopté. ADOPTÉE
- 4) Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2023
 - a) que le procès-verbal du 14 décembre 2023 soit adopté. ADOPTÉE
- 5) 17 h 35 point fixe
 - a) Présentation de Dan Leclair, gestionnaire de cas régime de prestations d'invalidité MTS.
 - i) Présentation du processus de prestation d'invalidités de la MTS.
 - ii) Pour plus de questions, vous pouvez contacter Dan Leclair.
- 6) Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 14 décembre
 - a) BDO a commencé l'examen des états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2023 et les exercices subséquents.
- 7) Rapport de la présidence
 - a) Voir le rapport de la présidence en annexe.
 - b) que le rapport de la présidence soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
- 8) Rapport financier (voir documents de la trousse)
 - a) Présentation des rapports financiers de novembre 2023 et décembre 2023 (en annexe).
 - b) que les rapports financiers de novembre et décembre 2023 soient adoptés. ADOPTÉE
- 9) Rapports des membres de l'exécutif
 - a) Équité et justice sociale
 - i) Présentation du rapport du comité d'Équité et justice sociale en annexe.
 - ii) que le rapport du comité d'Équité et justice sociale soit adopté. ADOPTÉE
 - b) Négociations
 - i) Présentation de Réjean Laroche
 - (1) que la réunion se fasse à huis clos à 18h13. ADOPTÉE
 - (2) que l'on sorte du huis clos à 18h40. ADOPTÉE
 - ii) que la table de négociations de l'AÉFM passe à l'arbitrage. ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ
 - iii) Présentation du rapport du comité de Négociations en annexe.
 - iv) que le rapport du comité de Négociations soit adopté. ADOPTÉE
 - c) Questions autochtones
 - i) Présentation du rapport du comité de Questions autochtones en annexe.
 - ii) que le rapport du comité de Questions autochtones soit adopté. ADOPTÉE
 - d) Statuts et politiques



L'Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains

463 Rue Sabourin, CP 732, St. Pierre-Jolys, MB, R0A 1V0

Téléphone : (204) 470-9336

Courriel : president@aefm.mbteach.org

Site Web: aefm-mts.ca

- i) Présentation du rapport du comité des Statuts et politiques en annexe.
- ii) que le rapport du comité des Statuts et politiques soit adopté.

ADOPTÉE

10) Affaires nouvelles :

- a) Portrait financier AÉFM 2024
 - i) Voir la présentation de la trousse.
 - ii) Il y aura trois options budgétaires présentées.
- b) Délégués AGA MTS : 22-25 mai 2024
 - i) L'AÉFM enverra 11 délégués.
 - ii) 10 membres de l'Exécutif sont intéressés à y participer.
 - iii) Il reste une place.
 - (1) 4 membres sont intéressées.

11) Dates des prochaines réunions :

- a) Mardi le 23 avril 2024;
- b) Mercredi le 29 mai 2024.

12) Levée de la séance

- a) que la séance soit levée à 19h35.

Compte-rendu de Luc Blanchette



L'Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains

463 Rue Sabourin, CP 732, St. Pierre-Jolys, MB, R0A 1V0

Téléphone : (204) 470-9336

Courriel : president@aefm.mbteach.org

Site Web: aefm-mts.ca

Procès de la réunion du conseil général du 15 février 2024 au Centre scolaire Léo-Rémillard

1. que l'ordre du jour soit adopté. ADOPTÉE
2. que le procès-verbal du 14 décembre 2023 soit adopté. ADOPTÉE
3. que le rapport de al présidence soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
4. que les rapports financiers de novembre et décembre 2023 soient adoptés. ADOPTÉE
5. que le rapport du comité d'Équité et justice sociale soit adopté. ADOPTÉE
6. que la réunion se fasse à huis clos à 18h13. ADOPTÉE
7. que l'on sorte du huis clos à 18h40. ADOPTÉE
8. que la table de négociations de l'AÉFM passe à l'arbitrage. ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ
9. que le rapport du comité de Négociations soit adopté. ADOPTÉE
10. que le rapport du comité de Questions autochtones soit adopté. ADOPTÉE
11. que le rapport du comité des Statuts et politiques soit adopté. ADOPTÉE
12. que la séance soit levée à 19h35.